



## Travailleurs en ESAT

# PROGRAMME D'INTERVENTION A L'AUTODETERMINATION

[ Nouvelle Formation ]

## OBJECTIFS

- Former un professionnel à un programme d'intervention à l'autodétermination :
- Décrire le programme de l'atelier à l'autodétermination
- Aménager un contexte favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées
- Mettre en place un atelier à l'autodétermination

## CONTENU

Accueil des participants, présentation de la formation, tour de table.

- Présentation du programme de l'atelier à l'autodétermination et coordination de la coanimation. Coanimation de l'atelier avec la consultante-formatrice en 4 demi-journées comportant les séquences suivantes :
- Mes droits et mes devoirs
  - Mes envies
  - Mon projet
  - Mes forces et mes faiblesses
  - Mes freins et mes facilitateurs dans mon environnement
  - Mes solutions à mes obstacles
  - Mes étapes vers mon projet
- Analyse systématique de la mise en pratique de la coanimation.

### INTERVENANTE

Psychologue et formatrice ayant une expérience dans l'animation de stage pratique à l'autodétermination



N° de déclaration d'activité : 11 94 058 99 94

### POUR QUI ?

1 salariée et 5 travailleurs

### PRÉ REQUIS

Avoir bénéficié d'une sensibilisation à l'autodétermination

### NOMBRE DE STAGIAIRES

6 personnes maximum

### DURÉE

16 heures (4 demi-journées)

### COÛT DE LA FORMATION

STAGE INTRA-MURS - DEVIS SUR DEMANDE



### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Rencontre avec la consultante-formatrice afin de préparer la mise en place de l'atelier au sein de votre structure.
- Coanimation avec la consultante-formatrice à l'aide de supports et outils adaptés.
- Débriefing et analyse de la séance systématique.

### MOYENS D'ÉVALUATION

- Entretien individuel lors de la dernière demi-journée avec le salarié par comparaison entrée/sortie de stage.
- Mise en situation directe et débriefing par observation de la formatrice lors de l'atelier.

### MOYENS TECHNIQUES

Invitation à l'atelier en écriture simplifiée.  
Programme simplifié.  
Cahier d'exercices.

# COMPRENDRE LES DIFFERENTS HANDICAPS

[ Nouvelle Formation ]

## OBJECTIFS

- Identifier et comprendre les différents handicaps
- S'exprimer sur son propre handicap
- S'adapter aux différents handicaps
- Connaître le statut de travailleur handicapé

## CONTENU

Accueil des participants, présentation de la formation et tour de table

### Journée 1

- Travail sur les représentations du handicap Un handicap/des handicaps - Handicap visible / invisible
  - Différences entre « être handicapé » / « être en situation de handicap » : Quelques références historiques pour mieux comprendre ce que le mot « handicap » veut dire aujourd'hui
  - Regard sur mon handicap : Comment je perçois mon handicap ? / Comment les autres et la société le perçoivent ? / Comment je perçois celui des autres ? / Comment je vis mon handicap au quotidien : mes forces et mes fragilités
  - Le statut de travailleur handicapé ARQTH, AAH, place du handicap dans le monde du travail / Exclusion/Intégration/Inclusion : des images pour comprendre ces concepts et réfléchir sur sa place dans la société
- Journée 2**
- Rappel sur les notions vues en journée 1
  - Mieux comprendre les différentes situations de handicap : intellectuel, psychique, autisme
  - Le vivre ensemble
  - Composer avec les particularités de tous les travailleurs / La pair-aidance / Participation des travailleurs à la culture bientraitante de l'ESAT



Stage intra-muros  
01 42 40 15 28 - 07 88 52 77 45  
andicat@andicatorg



### POUR QUI ?

Travailleurs d'ESAT

### PRÉ REQUIS

Aucun

### NOMBRE DE STAGIAIRES

8 personnes maximum

### DURÉE

12 heures - 2 journées

### COÛT DE LA FORMATION

STAGE INTRA-MURS - DEVIS SUR DEMANDE

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Témoignages des participants, diaporama, vidéos, exercices concrets, jeux en équipe

### MOYENS D'ÉVALUATION

Kahoot ou quiz

### MOYENS TECHNIQUES

Support papier, projection vidéoprojecteur (diaporama, vidéos)

### INTERVENANTE

Psychologue. Formateur disposant des compétences techniques et pédagogiques nécessaires



Le programme tiendra compte des modalités du Plan de transformation des ESAT